



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 18 septembre 2017

Communiqué de presse

Candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l' UNESCO des « Sites funéraires et mémoriels de la première Guerre Mondiale (Front Ouest) » - Visite d'une délégation d'Ambassadeurs Représentants Permanents auprès de l'UNESCO en Hauts-de-France les 19-20 septembre



Dans le cadre de la candidature de la France et de la Belgique à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO des « Sites funéraires et mémoriels de la première Guerre Mondiale (Front Ouest) », une délégation d'Ambassadeurs, Représentants Permanents auprès de l'UNESCO, accompagnée de M. Laurent Stefanini, Ambassadeur de France, délégué permanent auprès de l'UNESCO, effectuera un déplacement en Hauts-de-France les 19-20 septembre afin de visiter plusieurs sites mémoriels.

Le 31 janvier 2017, la Belgique et la France ont déposé conjointement la candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des "Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest)". Cette candidature représente un enjeu majeur pour la région Hauts-de-France – 43 sites sont concernés sur notre territoire, sur les 96 sélectionnés pour la France, auxquels s'ajoutent les 43 sites situés en Belgique.

Le dossier est porté pour la France par l'association nationale « Paysages et Sites de Mémoire de la Grande Guerre ».

La visite organisée en Hauts-de-France les 19 et 20 septembre permettra de sensibiliser les membres du Conseil exécutif de l'UNESCO à la richesse du patrimoine mémoriel de la région, sa dimension internationale et multiculturelle, ainsi qu'à sa signification majeure pour l'humanité (individualité des pratiques funéraires et mémorielles des hommes morts à la guerre, temps fondateur de la première guerre mondiale pour plusieurs nations du Commonwealth...).

La qualité de la candidature franco-belge sera évaluée tout au long de l'année 2017-2018 dans le cadre d'une procédure indépendante menée par les experts ICOMOS (International Council on Monuments and Sites), organisme officiel responsable d'instruire les propositions d'inscription des biens culturels sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. La décision finale sera prise, sur la base des recommandations de l'ICOMOS, à l'été 2018 par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Préfet de région et la Direction régionale des affaires culturelles sont pleinement mobilisés autour de cette candidature qui témoigne de la grande diversité et richesse du patrimoine des Hauts-de-France. Le Préfet de région offrira un cocktail en l'honneur de la délégation, en présence des élus du territoire et des principaux représentants du patrimoine régional.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture de la région Hauts-de-France
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE cedex
Tél : 03 20 30 59 59 - <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france>
facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59